

Chancellerie d'Etat

Sujet **Votations sur l'appartenance cantonale de Belprahon et Sorvilier**

Date dimanche 17 septembre 2017

Orateur Pierre Alain Schnegg, conseiller d'État, président de la Délégation pour
les affaires jurassiennes du Conseil-exécutif (DAJ)

Monsieur le président du gouvernement

Monsieur le vice-chancelier d'État



Mesdames et Messieurs

— Bernhard Pulver l'a dit avec toute la fermeté qu'il faut : du point de vue du Conseil-exécutif, les deux votations communales de ce jour mettent un terme au processus de règlement politique de la Question jurassienne.

Le 10 novembre, les deux gouvernements cantonaux bernois et jurassien prendront congé de l'Assemblée interjurassienne, l'AIJ.

Aujourd'hui, les deux communes de Belprahon et Sorvilier ont donc dit non à une future souveraineté jurassienne et confirmé par là leur attachement au canton de Berne, dans la ligne qu'avait choisie le Jura bernois le 24 novembre 2013.

Les autorités cantonales et la population bernoises remercient nos concitoyennes et concitoyens de ces deux villages de leur choix. Ils peuvent être sûrs qu'ils ne le regretteront jamais : le Jura bernois a toutes les cartes en mains pour assurer son développement dans

le deuxième plus grand canton de notre pays et la minorité francophone y sera toujours respectée dans toutes ses spécificités.

Disant cela, je sais qu'il y a de nombreuses dimensions où le canton de Berne peut mieux faire encore – je m'y attacherai, je m'y engage et le Conseil-exécutif avec moi.

À celles et ceux qui ont voté oui et qui ce soir se retrouvent en minorité, je dis : ne soyez pas amers, travaillez avec nous pour l'essor de la région ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

* * * * *

Voilà, Mesdames et Messieurs, pour la première réaction du gouvernement bernois.

La Question jurassienne est politiquement réglée, enfin... Nous allons pouvoir mettre dorénavant toute notre énergie en faveur du développement de notre magnifique région.

Saluons-la une dernière fois et consacrons-nous à autre chose, ensemble, dans une collaboration qui laisse le passé là où il doit être, à savoir derrière nous.

Permettez-moi pour conclure de répéter ce que j'ai dit au soir du dimanche 18 juin à Moutier.

Je respecte pleinement, et le gouvernement avec moi, la République et canton du Jura, le patriotisme des Jurassiennes et des Jurassiens, la culture jurassienne, le génie propre de ce pays et de sa population qui apportent tant à la Suisse.

Mais, je les en prie, qu'ils acceptent enfin qu'il n'y a plus de Question jurassienne ! Qu'ils mettent en œuvre les modifications nécessaires de leur constitution.

Bien sûr, il y aura encore pendant quelques années, des figures militantes qui voudront « convaincre sans contraindre », comme on dit désormais du côté du Mouvement autonomiste jurassien¹, en agitant le « droit au retour dans la maison jurassienne ».

Quand entendront-ils que le Jura bernois dit non merci à ce droit ? La grande majorité de la population n'en veut pas et l'a fait savoir en toute démocratie.

Puissent ces militants considérer avec nous, dans un avenir point trop lointain, qu'il y a des relations de solidarité entre Confédérés, au sein de la maison suisse, relations qu'il convient de renforcer et d'améliorer dans le souci du bien commun.

Puissent les bonnes volontés de part et d'autre de la frontière cantonale faciliter le retour de la confiance réciproque et contribuer à l'essor des coopérations bilatérales dont notre région commune a tant besoin.

* * * * *

¹ Ndlr : Lire <https://www.rjb.ch/rjb/Actualite/Region/20170910-Convaincre-sans-contraindre.html>